

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/06/2022

360 personnes mises à l'abri au niveau de la Porte de Pantin – Square de la Marseillaise (Paris 19^{ème})

Les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, ont procédé ce 22 juin à la 9^e opération de mise à l'abri depuis le début de l'année. 360 personnes ont été prises en charge au niveau de la Porte de Pantin, square de la Marseillaise (Paris 19^{ème}).

Les personnes accueillies en centres d'hébergement vont y bénéficier d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être ré-orientées vers des hébergements adaptés à leur situation en Île-de-France et en région (hors Île-de-France).

Depuis le début de l'année 2022, 2 054 personnes ont été mises à l'abri dans le cadre d'opérations régulièrement conduites par les services de l'Etat. Toutes les personnes prises en charge lors de ces opérations se voient proposer un hébergement.

La mobilisation de l'Etat pour accompagner les personnes les plus précaires est permanente. En Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de 155 000 personnes en situation de précarité qui bénéficient ainsi d'une prise en charge au titre de l'hébergement.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)